



TARIFS GAZ NATUREL HAUTE PRESSION

à compter du 1^{er} Mai 2022
(hors taxes)

TARIF HAUTE PRESSION	DEBIT SOUSCRIT (th/h)	REDEVANCE ⁽¹⁾		PRIX D'ENERGIE ⁽¹⁾⁽²⁾ (mill/th)
		D'ABONNEMENT (DT/ab-mois)	DE DEBIT (mill/th-h-mois)	
HP1	10 000 à 30 000	300	700	60,4
HP2	0 à 2 000 Tep/mois ^(*) (0 à 20 000 000 th/mois)	300	700	67,1
	> 2 000 Tep/mois ^(*) (20 000 001 th/mois et plus)			81,3

ABREVIATIONS :

mill = millime tunisien , DT = Dinar tunisien , ab = abonnement , th = thermie , h = heure

TVA = taxe sur la valeur ajoutée , Tep : Tonne équivalent pétrole

(1) La TVA est à appliquer au taux de 19% sur les redevances et les prix d'énergie (hors taxes)

(2) A majorer de la taxe au profit du Fonds de Transition Energétique (FTE) : 0,25 millime/thermie, sauf pour les clients de la BP dont la consommation ne dépasse pas 300 th/mois ou 30 m³/mois

AUGMENTATION DU DEBIT SOUSCRIT :

En cas d'augmentation du débit souscrit (avec ou sans changement de tarif), le coût de renforcement est calculé sur le débit supplémentaire